

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Forbach (57600)

Réponses de Christian Peyron, au nom de la liste « Forbach Avenir »

– le 13/02/2020 à 15:58 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Notre démarche suivra le projet Cœur de Ville qui inclut les pistes cyclables.
Il faut une continuité par rapport à ce qui se construit actuellement.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : depuis les quartiers résidentiels et les communes voisines de l'agglomération.

Cela doit se faire en concertation au niveau de la CAFPF pour que toutes les communes puissent être reliées et que, dans l'agglomération de Forbach, toutes les infrastructures soient accessibles aux modes de déplacements doux.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°4 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Achever le projet de piste cyclables en site propre avenue Saint Rémy (quelque soit la configuration finale) et étudier la faisabilité d'une continuité, rue Nationale, pour planifier son aménagement avant la fin du mandat selon les opportunités budgétaires.

Le projet de rénovation de l'avenue Saint-Rémy sera mené à son terme pour la partie budgétisée et subventionnée ce qui inclut la piste cyclable. Une première continuité pourra être donnée par les fléchages d'itinéraire vélo dans les rues résidentielles parallèles. Il faudra ensuite mener une réflexion à l'échelle de l'Eurodistrict SaarMoselle pour développer un véritable réseau interurbain.

Action n°5 : je suis indécis-e

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers et les dispositions du code de la route spécifiques au vélo

La généralisation n'est pas forcément souhaitable; il faut avant tout privilégier les itinéraires cohérents.
Une campagne d'information sur les dispositions du Code de la route spécifiques au vélo sera un préalable indispensable.

Action n°6 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment au Creutzberg, à la Petite Forêt et dans les futurs aménagements autour du Conservatoire de musique et de danse.

Les signalisations spécifiques vélos seront dans un premier temps mis en place sur des itinéraires cohérents.
On pourra ensuite étudier les opportunités de mise en place à la demande des usagers après une vérification sur le terrain de leur pertinence et de l'absence de contrainte de sécurité.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°7 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Action n°8 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Notre programme a prévu la mise aux normes du parking vélo de la gare pour qu'il soit pratique et sécurisé. D'autres parkings vélo seront envisagés selon les demandes.

Action n°9 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Promouvoir une culture vélo

Action n°10 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Les moyens humains et matériels pourront être mutualisés au niveau de la CAFPP en faisant appel aux personnes compétentes dans le réseau associatif. Nous favoriserons aussi la création d'un atelier coopératif de remise en état de cycles pour pouvoir utiliser des vélos reconditionnés.

Action n°11 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Équiper les services municipaux de vélos de service et de vélos-cargo à assistance électrique.

Je dispose d'un VAE personnel et je m'engage à l'utiliser, chaque fois que les circonstances le permettront, dès que les premiers itinéraires cyclables auront été créés.

Nous réaliserons un audit interne sur les déplacements des agents municipaux et sur les moyens réellement nécessaires dans une logique d'écomobilité.

Nous proposerons à la Police Municipale l'expérimentation de pedelecs pour leurs actions d'ilotage.

Action n°12 : je suis indécis-e

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Une proposition sera faite après concertation avec les agents de la commune.

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e